

Michèle Alliot-Marie

La ministre de la Justice rappelle que tout ce qui réduit l'autorité des institutions affaiblit la République.

Il n'est pas de société sans règles

Il n'est pas de démocratie sans respect des règles inscrites dans les lois votées par les élus du peuple. Il n'est pas de République sans respect de l'autorité qui assure l'obéissance aux lois.

La sécurité est au cœur de l'actualité de l'été, avec le rappel ferme par le président de la République de son refus de la violence, de la violation du droit de propriété, des trafics divers, des agressions contre les forces de l'ordre. On est souvent surpris

des commentaires et polémiques sur une évidence

démocratique : la loi doit être respectée par tous, sa violation doit être sanctionnée, la réitération de la violation prévenue et empêchée.

Si ces attaques relèvent souvent de la mauvaise foi politicienne banale ou de la provocation populiste de certains médias, elles sont aussi l'occasion de réfléchir sur les conditions de notre vie en commun, sur notre adhésion aux principes de la République, et sur nos comportements personnels.

Les mises en cause de toute autorité et de tous ceux qui incarnent l'autorité se multiplient : injures, jets d'objets ou de pierres, voire tir à l'arme de guerre contre les policiers ou les

gendarmes, mais aussi agressions contre les conducteurs de bus qui y symbolisent pour certains l'autorité. Certes, ces comportements sont très minoritaires, mais ils se banalisent.

D'où la nécessité à la fois de sanctionner mais aussi d'expliquer et de démontrer la nécessité des règles qui empêchent que règne la seule loi du plus fort.

D'où le besoin d'une attention particulière et d'une action déterminée envers les populations les plus fragiles pour leur démontrer que le respect de la loi et de l'autorité, c'est la garantie du mode de vie auquel elles aspirent.

D'où l'exigence que la loi qui crée les aires de passage, le règlement qui exclut le tutoiement par les policiers, la règle de bon entretien des HLM soient parallèlement bien mis en œuvre.

« Comment expliquer à ces jeunes de quartiers difficiles le respect dû à la loi et à la police quand un bâtonnier appelle à la désobéissance civile contre un texte qui lui déplaît, quand tel artiste, au nom de sa "créativité", incite ses fans au meurtre de policiers ? »

Mais la contestation de l'autorité n'est pas l'apanage des cités. Paradoxalement, elle est aussi le fait de certaines élites qui, par démagogie, populisme ou égoïsme, contestent qui l'autorité de la loi, qui celle des institutions, qui le président de la République.

Comment expliquer à ces jeunes de quartiers difficiles le respect dû à la loi et à la police quand un bâtonnier appelle

à la désobéissance civile contre un texte qui lui déplaît, quand tel artiste, au nom de sa « créativité », incite ses fans au meurtre de policiers, quand tel patron de presse pour doper ses ventes ne trouve meilleure une qu'une insulte au président de la République, quand tel député compare l'évacuation par les forces de l'ordre d'une propriété occupée illégalement aux rafles sous l'Occupation. Au-delà de l'outrance, je vois dans toutes ces attitudes l'oubli des fondements mêmes du pacte républicain. En France, la loi doit être respectée par chacun, quelle que soit son origine, sa religion, son statut social : la propriété est protégée par la loi. Cette réalité s'impose aux gens du voyage comme à tout citoyen. La dignité des femmes est garantie par la Constitution quelle

justice, mais plus largement Parlement, gouvernement, et a fortiori président de la République.

Ce qui affaiblit l'autorité de l'une ou de l'autre de ces institutions affaiblit la République.

Le respect des institutions, c'est aussi le respect de ceux qui les incarnent.

Qu'on exige d'eux un souci scrupuleux de la loi, et même une éthique particulière dans l'exercice de leurs missions, est normal.

Que certains les poursuivent d'une vindicte personnelle en raison de leur fonction et mènent une véritable chasse à l'homme révèle au-delà d'une volonté de détruire un homme, son couple ou sa famille, une arrière-pensée plus fondamentale de contestation systématique de toute autorité qui n'est pas la leur.

Vivre ensemble, c'est respecter les règles de la société, c'est aussi savoir respecter l'autre, qu'il soit simple citoyen, ministre ou président de la République.

C'est admettre que l'homme politique peut avoir ses imperfections, mais celui qui le critique doit aussi être lucide sur les siennes.

C'est surtout faire preuve de modération et d'objectivité quand on porte un jugement sur autrui.

C'est admettre que celui qui ne partage pas nos opinions peut agir par idéal, envie de bien faire, aspiration à faire progresser le bien commun.

Ce respect de l'autre, c'est l'éthique de la politique, c'est l'éthique de la République.



Afghanistan : une fronde

Le Batout